

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00248

Numéro SIREN : 883 742 264

Nom ou dénomination : 2JS

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2024 sous le numéro de dépôt 2560



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

cerfa
N° 11084*23

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

*ce formulaire co-10-2
le 10/06/22*

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------	------------	------------	------------	-------------------------------	-------------------------------------

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
190 CHEMIN DES PUYV BOVIS 19500 SAINT JULIEN MAUMONT Mél: contact@nosproducteurs.com		190 CHEMIN DES PUYV BOVIS 19500 SAINT JULIEN MAUMONT	
SIRET 8 8 3 7 4 2 2 6 4 0 0 0 1 2		Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			
190 CHE DES PUYV BOVIS 19500 ST JULIEN MAUMONT			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées REGIE PUBLICITAIRE DE MEDIA Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	2 746
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé EBP

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

Tél: Tél:

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné: Date: 22/05/2024 Lieu: ST JULIEN DE MAUMONT

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné: Qualité et nom du signataire: M. SEURA PRESIDENT

Signature: Signature:

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire:

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2022

Cocher la case si néant

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %		
		0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2JS			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		190 CHE DES PUYV BOVIS			19500 ST JULIEN MAUMONT		
SIRET		8 8 3 7 4 2 2 6 4 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N clos le		31 12 2021	
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions	
				1		2	Net
						3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	9 354	016	3 404	5 950
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	9 354	048	3 404	5 950
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	48	074		48
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	7 62	086		7 62
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	810	098		810	
Total général (I + II)		110	10 164	112	3 404	6 760	
PASSIF						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131)	132	
	Report à nouveau				134	(1 988)	
	Résultat de l'exercice				136	(2 746)	
	Provisions réglementées				140		
Total I				142	(3 734)		
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	10 494)	172	10 494
Produits constatés d'avance				174			
Total III				176	10 494		
Total général (I + II + III)				180	6 760		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : 2JS

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net							
ACTIF										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles									
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2">}</td> <td>Fonds commercial</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>5 950</td> <td>8 289</td> </tr> </table>	}	Fonds commercial			Autres	5 950	8 289		
	}		Fonds commercial							
		Autres	5 950	8 289						
Immobilisations corporelles										
Immobilisations financières										
Total I		5 950	8 289							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production								
		Marchandises								
	Avances et acomptes versés sur commandes									
	Créances	}	Clients et comptes rattachés							
			Autres	48	48					
	Valeurs mobilières de placement									
	Disponibilités		762	969						
Charges constatées d'avance										
Total II		810	1 017							
Total général (I + II)		6 760	9 306							
PASSIF										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 000	1 000						
	Écarts de réévaluation									
	Réserve légale									
	Réserves réglementées									
	Autres réserves									
	Report à nouveau		(1 988)							
	Résultat de l'exercice		(2 746)	(1 988)						
	Provisions réglementées									
Total I		(3 734)	(988)							
Provisions pour risques et charges										
Total II										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									
	Fournisseurs et comptes rattachés									
	Autres dettes		10 494	10 294						
Produits constatés d'avance										
Total III		10 494	10 294							
Total général (I + II + III)		6 760	9 306							

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2JS		Néant <input type="checkbox"/> *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31 12 2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	408
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243			244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	2 339
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	2 746	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(2 746)
Produits financiers (III)	280				294	
Charges financières (V)					294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(2 746)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	2 746
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-ctis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	354	2 746
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * 1... 988. dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	372	2 746

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 2JS

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens		
	} services		
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires.		
) produits finis et en cours de production		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	408	922
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunérations du personnel		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		
	Dotations aux amortissements	2 339	1 065
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)		2 746

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(2 746)	(1 988)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(2 746)	(1 988)

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	9 354	412		414		416	9 354				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	9 354	492		494		496	9 354				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	1 065	502		504	2 339	506	3 404				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	1 065	572		574	2 339	576	3 404				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2J9 _____					Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations	Reprises					
Fonds commercial		681	683					
Autres Immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains		710	715	2				
Constructions		720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5				
Matériel de transport		750	755	6				
Autres immobilisations corporelles		760	765	7				
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	1 988					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter					
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984	1 988					
Déficits de l'exercice		860	2 746					
Total des déficits restant à reporter		870	4 734					
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380	
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2JS		Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021		Données en nombre de mois <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2
1	2						
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137		
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF				117	0		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)					026		
Période de référence	024		016				
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 1	SIREN	8 8 3 7 4 2 2 6 4
Dénomination de l'entreprise	2JS		
Adresse (voie)	190 CHE DES PUY BOVIS		
Code postal	1 9 5 0 0	Ville	ST JULIEN MAUMONT
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNAIRES CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNAIRES CORRESPONDANTES	904 1.00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	SEGURA	Prénom(s)	JOSUE
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	50
Naissance : Date	31/10/1979	N° Département	97300	Commune	CAYENNE
		Pays	FR		
Adresse : N°	190	Voie	CHE DES PUY BOVIS		
Code postal	19500	Commune	ST JULIEN MAUMONT	Pays	FR
Titre (2)	M	Nom patronymique	SEGURA	Prénom(s)	JOANAN
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	50
Naissance : Date	04/10/1984	N° Département	40000	Commune	MONT DE MARSAN
		Pays	FR		
Adresse : N°	8	Voie	RUE DES MUSSAENDAS LOT COGNEAU		
Code postal	97351	Commune	MATOURY	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

 (1)
Néant *

Exercice clos le

3	1	1	2	2	0	2	1
---	---	---	---	---	---	---	---

 SIREN

8	8	3	7	4	2	2	6	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Dénomination de l'entreprise 2JS

Adresse (voie) 190 CHE DES PUYs BOVIS

Code postal

1	9	5	0	0
---	---	---	---	---

 Ville ST JULIEN MAUMONT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	883742264
Désignation du déclarant	2JS 190 CHE DES PUYs BOVIS 19500 ST JULIEN MAUMONT
Code activité NAF	7312Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de conseil <input type="checkbox"/> Comptable <input type="checkbox"/> Cabinet Conseil <input type="checkbox"/> Expert - Comptable
------------------------	---

B. RÉGIME FISCAL

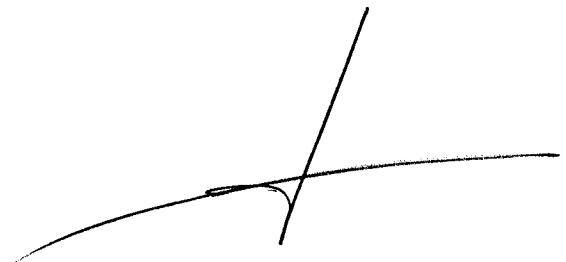
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2021
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2021
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----



2JS SAS

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 10 juin 2022.

Le vendredi 10 juin 2022, à 10 heures, les actionnaires de la société 2JS, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé : « », immatriculée au RCS de Brives, sous le numéro SIREN 883 742 264, se sont réunis au siège social de la société à Saint-Julien-Maumont, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 16 mai 2021.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur SEGURA Josué, président de la société.
Monsieur SEGURA Josué est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les pertes de l'exercice se montent à la somme de 2746,30 euros, sont affectés comme suit :

- Report à nouveau : 2746,30 euros ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants : 1^{er} bilan, donc pas de distribution antérieure

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

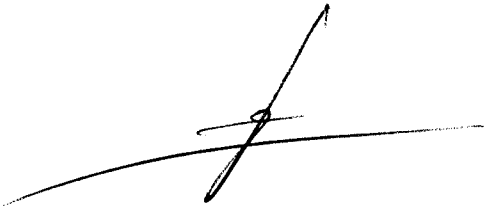
Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.


De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par Monsieur SEGURA Josué et Monsieur SEGURA Joanan pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

Josué SEGURA
Président de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a vertical stroke crossing it near the center.

Joanan SEGURA
Actionnaire

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop on the left side and a vertical stroke on the right.